



Sylvain DIJON - LEANDRO
Adjoint au Maire délégué à la Sécurité,
au Conseil Local de Sécurité et Prévention
de la Délinquance (CLSPD),
aux Risques majeurs, au SDIS, à la RCSC
et aux Relations avec les cultes

Aix-en-Provence, le 19 janvier 2022

A l'attention de l'ensemble des Conseils d'Intérêt de Quartier de la commune d'Aix-en-Provence

Objet : Bilan 2022 de la Direction Sécurité et Prévention

Madame,
Chère Aline,

Comme vous le savez, nous plaçons les mairies de quartier et leurs acteurs au cœur de l'action et des préoccupations de la Direction Sécurité et Prévention.

Ainsi, il est primordial de maintenir un lien privilégié auprès de chacun d'entre vous afin d'assurer un dialogue constant et constructif, permettant l'amélioration de la qualité de vie des habitants d'Aix-en-Provence. Cette proximité, si chère à notre Maire, se traduit chaque jour par la mise en place de plusieurs patrouilles en proximité (points école, marchés, village, et quartier) et la gestion de nombreuses réquisitions qui nécessitent dans 70% des cas une intervention de nos équipes.

L'année 2022 a été absolument exceptionnelle en nombre d'événements sur la commune. En plus de la riche programmation sportive et culturelle habituelle, les rendez-vous réussis de la Biennale 5^e saison ont mobilisé de nombreux effectifs. En tout, nos policiers et ASVP ont encadré 516 manifestations et dispositifs sur la ville dont 55 grands événements comprenant l'Irroman et la Coupe du Monde 2022. Je sais qu'ils ont été un peu moins présents depuis septembre au contact direct de vos mairies, mais la récurrence des passages et des prises de contact avec vos équipes va de nouveau augmenter en ce début d'année. Pour mémoire, Ghyslain WATY – Chef de service proximité et référent Police Municipale du CLSPD demeure à votre disposition à tout instant, vous pouvez le joindre :

- au 04 88 71 83 36

- au 06 32 41 52 69

- par mail watyg@mairie-aixenprovence.fr

D'un point de vue plus politique, et comme le souhaite là-aussi Madame le Maire, je continuerai autant que possible à être à vos côtés lors des nombreuses réunions de proximité (conseils et visites de quartier, AG CIQ, réunions publiques...). Les équipes s'attachent à analyser et à traiter les nombreuses demandes qui ressortent de ces rencontres.

Le mois de janvier marque aussi traditionnellement les arbitrages en terme d'installation de caméras de vidéo-protection. Toutes les demandes qui remontent des mairies de quartier sont listées, nous espérons pouvoir traiter la grande majorité d'ici la fin du mandat. Après avoir couvert les entrées de ville et le centre-ville, depuis 2020 la commande est d'équiper les villages ainsi que les quartiers périphériques. Cette demande est suivie ; nous nous y attelons.

Ces lignes sont aussi l'opportunité pour moi de vous présenter le bilan de l'activité de la Direction Sécurité et Prévention d'Aix-en-Provence sur l'année 2022.

| | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------|------|------|
| Patrouilles | 608 | 1234 | 2212 |
| Prises de contacts avec les mairies annexes | 245 | 772 | 788 |
| Surveillance écoles | 325 | 525 | 692 |
| Assistance PN/PM | 160 | 168 | 189 |
| Mise à disposition | 146 | 252 | 249 |
| Ivresse publique manifeste | 17 | 30 | 39 |
| Nuisances sonores | 1540 | 2135 | 1439 |
| Police Route | 177 | 381 | 369 |
| Réquisitions particuliers | 2535 | 3346 | 3726 |
| Surveillance des marchés | 364 | 439 | 517 |
| Prostitution Racolage | 93 | 35 | 7 |
| Gens du voyage | 39 | 30 | 39 |
| Contrôle débit de boissons | 15 | 70 | 86 |
| Rodeos deux roues | 54 | 207 | 84 |
| Ventes sauvettes | 46 | 64 | 84 |
| Rapports d'intervention | 194 | 230 | 186 |

Comme l'indique le tableau ci-joint, nos forces de police s'investissent dans diverses missions avec, en moyenne, une augmentation de l'activité. En effet, les différentes brigades, de jour comme de nuit, ont intensifié le nombre de leurs patrouilles au nombre de 2212 en 2022, ce qui a permis de maintenir le dialogue auprès de vos équipes mais aussi de marquer leurs présences sur le territoire.

De plus, l'association croissante des forces de Police Municipale avec celles de la Police Nationale lors d'interventions ou de contrôles routiers a engendré un gain d'efficacité notable durant l'année écoulée.

- Sur la problématique des trafics de stupéfiants, Patrick LONGUET, Commissaire divisionnaire, en poste depuis le début de l'année, a insisté sur sa volonté d'une politique de tolérance zéro en la matière se traduisant par une augmentation du nombre de patrouilles et d'interventions des forces de Police Nationale. A noter que la Police Municipale n'est pas compétente sur ce domaine sauf à travailler de concert avec la Police Nationale ou cas de flagrant délit.

- Une augmentation des faits relatifs aux violences sexuelles s'expliquant par la libération de la parole des femmes notamment depuis le phénomène MeToo de 2017.

- Une baisse des atteintes aux biens et violences d'appropriations qui reste néanmoins l'une des problématiques majeures à laquelle nous attelons tant en nombre de patrouilles qu'en installations de nouvelles caméras de vidéoprotection. Cela permet de consolider notre maillage sécuritaire, qu'il soit question de dissuasion, de traitements de réquisitions ou encore d'interventions.

- Une diminution des vols notamment avec effractions passant de 1068 à 894, ou des deux roues de 104 à 91.

Néanmoins, nous sommes en mesure de relever certaines tendances. Ainsi il est à noter :

Sur le volet sécuritaire relevant des compétences étatiques, les chiffres officiels relevant des actions de la Police Nationale ne seront consolidés par le Ministère de l'Intérieur et transmis à nos services qu'au Printemps 2023.

Enfin, le travail réalisé au sein du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) engage, tout au long de l'année, divers acteurs collaborant dans la gestion et la prise en compte de nombreuses affaires. Les cellules de crise sont, en outre, un outil primordial dans la prise en charge des questions sécuritaires dans des contextes d'urgence et de nécessaire réactivité.

Par ailleurs, l'implication sur le terrain de notre Brigade Environnement de par son déploiement dans l'hypercentre et sur les différents marchés de la ville a eu pour vocation de sensibiliser les habitants aux questions environnementales tout en sanctionnant toute atteinte à l'ordre public dans ce domaine.

Les forces de la Police Municipale sont restées mobilisées tout au long de l'année afin d'assurer la sécurité et la tranquillité des habitants de ces quartiers spécifiques.

Les QPV, de par les enjeux de tranquillité et sécuritaires qu'ils représentent, ont été en 2022 la source d'une vigilance accrue. En témoigne la hausse des patrouilles pédestres au nombre de 117 en 2022 pour 85 en 2021.

| Rapport d'intervention | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------|------|------|
| Patrouilles pédestres | 18 | 85 | 117 |
| Surveillance espace public | 90 | 131 | 201 |
| Assistance PN | 61 | 71 | 91 |
| Points écoles | 40 | 123 | 245 |
| Prise de contacts avec les mairies annexes | 10 | 113 | 167 |
| Marche ZUP | 151 | 158 | 203 |
| Assistance divers | 162 | 177 | 135 |
| Mise à disposition | 19 | 39 | 44 |
| Police route PM/PN | 33 | 37 | 108 |
| Rapport d'intervention | 29 | 51 | 105 |

Zoom dans les QPV :

D'autre part, une nette amélioration de la tranquillité des habitants et donc, par conséquent, la qualité de vie de ces derniers, a été permise grâce à une plus grande surveillance des lieux publics mais aussi autour des différentes nuisances existantes telles que les nuisances sonores ou encore les rodéos 2 roues.

Zoom sur le quartier du Centre-Ville :

- Le quartier du Centre-Ville de par son attractivité regroupe de nombreux acteurs et activités fortement diversifiés.
- De ce fait, la Police Municipale mobilise ses forces au travers de nombreuses patrouilles ainsi qu'une large surveillance des écoles, collèges, marchés et commerces.
- Malgré l'intensité de son activité, le lien de proximité entre les forces de police, les habitants et les élus demeure constant durant cette année 2022.
- La Bridage de l'environnement a permis de limiter les atteintes environnementales et les dégradations de biens publics au travers de missions de sensibilisation et le recours à la verbalisation.
- Sur le volet sécuritaire et tranquilité, la Police Municipale et la Police Nationale ont renforcé leur collaboration durant cette année dans un soucis d'efficacité du maillage sécuritaire.
- De plus, nos forces de police ont intensifié leur présence dans le cadre de la répression liées aux incivilités et aux nuisances sonores, permettant un recul de ces derniers.
- L'accent a également été mis sur le contrôle des terrasses et des débits de boissons avec une exigence particulière quant au respect des arrêtés municipaux relevant des fermetures tardives.
- L'accidentalité demeure présente au regard du flux routier important dans ce secteur.
- C'est pourquoi la Police Municipale a réalisé de nombreux contrôles routiers, de vitesse ainsi que des verbalisations pour infractions au code de la route.
- Sur les problématiques de violences, les brigades de nuit et cynophiles sont présentes chaque soir afin de veiller au maintien de l'ordre et de la sécurité.
- Enfin, la gestion des problématiques de stationnement a été traitée aux moyens d'une systématisation des procès verbaux pour stationnement gênant, et la prise en charge de ces derniers par les agents du service Fourrière Epaves.

Je reste à votre écoute pour échanger sur ces sujets et vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Tous mes vœux pour cette nouvelle année à vous et aux membres du CO.
A votre disposition pour échanger sur
ce sujet.

L'Adjoint au Maire,

Sylvain DION-LEANDRO